

Demande d'inscription 2018 / 2019

Transport scolaire par train pour les élèves internes

Cadre réservé
à l'administration

PF

N° DOSSIER

IMPORTANT : avant de remplir cet imprimé, lisez attentivement la notice au dos. Ecrire en MAJUSCULE, SVP.

1^{RE} DEMANDE

RENOUELEMENT

MODIFICATION

Identité de l'élève

Nom :

Sexe : F M

Prénom :

Date de naissance :

Représentant légal

Parent

Tuteur

Famille d'accueil

Foyer

Nom :

Prénom :

Tél. fixe :

Adresse :

Portable :

Code Postal
Ville :

Courriel :

Scolarité 2018 / 2019

Etablissement scolaire :

Commune de l'établissement :

Classe :

Options :

Filière : Générale

Technologique

Technique

Professionnelle

Statut : Scolaire

Etudiant

Apprenti rémunéré

Trajet et mode de transport

Gare de départ :

Gare d'arrivée :

Via :

Documents à joindre : En plus de cette demande, vous devez joindre le formulaire d'abonnement scolaire SNCF (liasse papier carbone), accompagné de 2 photos d'identité de votre enfant.

Les renseignements portés sur ce document feront l'objet de vérifications. Toute fausse déclaration entraînera un nouvel examen du dossier et, le cas échéant, une révision de la participation familiale, voire une exclusion des transports scolaires.

Pour les possibilités de réduction de la participation familiale, voir au dos. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande. Toute modification devra impérativement être transmise à la Sous-Direction des transports dans les plus brefs délais.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et des conditions de transport, et je m'engage à les respecter.

Fait à :

Le :

**SIGNATURE DU REPRÉSENTANT
LÉGAL OBLIGATOIRE :**

**RETOURNEZ CETTE DEMANDE AU PLUS TARD LE 30 JUIN SOUS
ENVELOPPE SUFFISAMMENT AFFRANCHIE À L'ADRESSE SUIVANTE :**

Région Nouvelle-Aquitaine
Sous-Direction des transports routiers de voyageurs
27, boulevard de la Corderie - CS 3116
87031 Limoges cedex 1

QUI EST CONCERNÉ PAR CET IMPRIMÉ ?

- » Tous les élèves domiciliés hors de l'agglomération de Limoges - Métropole.
- » Les élèves domiciliés dans l'agglomération de Limoges (Aureil, Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Chaptelat, Condatsur-Vienne, Couzeix, Eyjeaux, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Le Vigen, Panazol, Peyrilhac, Rilhac-Rancon, Saint-Gence, Saint-Just-le-Martel, Solignac, Verneuil-sur-Vienne, Veyrac) et scolarisés hors de cette agglomération.

IMPORTANT

Le traitement de votre demande nécessite un certain délai.
Inscrivez votre enfant le plus tôt possible dès connaissance de sa scolarité. Les demandes incomplètes seront retournées.

Le retour de votre demande avant le 30 juin vous garantit la délivrance de votre titre de transport avant la rentrée scolaire.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le mode d'emploi vous indique la participation aux frais de transport qui vous sera demandée cette année scolaire pour la prise en charge de votre enfant. Si vous ne l'avez pas reçu avec votre fiche d'inscription, vous pouvez vous le procurer soit auprès de votre mairie, soit auprès de la Sous-Direction des transports de Limoges ou sur transports.nouvelle-aquitaine.fr, rubrique transports scolaires.

Particularités :

- » Scolarité en Haute-Vienne : nombre de billets A/R suffisants pour couvrir l'année scolaire.
- » Scolarité hors Haute-Vienne : nombre de billets A/R selon distance parcourue. Les autres vous seront délivrés à demi-tarif.

POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION DE VOTRE PARTICIPATION FAMILIALE ?

Si vous êtes bénéficiaire des minima sociaux, ou si vous disposez de faibles revenus, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une réduction de votre participation familiale.

Cochez cette case :

Afin d'étudier vos droits, joignez une attestation de paiement de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois, sur laquelle figurent votre quotient familial et la composition de la famille. Votre situation s'apprécie au jour de l'inscription.

Si vous avez plusieurs enfants bénéficiant de la prise en charge des transports scolaires cette année, vous pouvez bénéficier d'une réduction à partir du 2^e enfant transporté :

Cochez cette case :

Afin d'étudier vos droits, indiquez les noms, prénoms et dates de naissance de vos autres enfants. Assurez-vous que toutes les demandes nous parviennent en même temps.

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

IMPORTANT

La réduction « sous condition de ressources » ou « 2^e enfant » ne sera pas accordée :

- Aux élèves qui ne respectent pas la carte scolaire.
- Ou résidant à moins de 3 kilomètres de leur établissement.